



**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Fondation d'Entreprise Nexans

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014  
Fondation d'Entreprise Nexans  
8, rue du Général Foy - 75008 Paris  
*Ce rapport contient 8 pages*  
Référence : VB-152-64



**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Fondation d'Entreprise Nexans

Siège social : 8, rue du Général Foy - 75008 Paris

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise Nexans, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration de la Fondation et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 27 mai 2015

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Valérie Besson  
*Associée*

## BILAN

*Au 31 décembre, en euros*

<i>Bilan Actif</i>	<b>2014</b>	2013	<i>Bilan Passif</i>	<b>2014</b>	2013
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>FONDS PROPRES et RESERVES</b>	<b>176 000</b>	
Immobilisations incorporelles	-	-	Résultat de l'exercice (Excédent)	9 373	176 000
Immobilisations corporelles	-	-			
Immobilisations financières	-	-			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>DETTES</b>		
Autres créances	-	-	Emprunts et dettes financières	-	-
Disponibilités	191 373	182 000	Autres Dettes	6 000	6 000
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>191 373</b>	182 000	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>191 373</b>	182 000

## Compte de Résultat

*En euros*

	<b>2014</b>	2013
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Versement des fondateurs	300 000	300 000
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres charges externes	(6 027)	(6 000)
Autres charges de gestion courantes	(284 600)	(118 000)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 373</b>	176 000
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	-	-
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	-	-
<b>RESULTAT de l'EXERCICE (EXCEDENT)</b>	<b>9 373</b>	176 000

# Notes annexes aux Comptes Annuels de l'exercice clos le 31/12/2014

## 1. ACTIVITE DE LA FONDATION

La Fondation d'entreprise Nexans, créée en 2013 a pour mission :

- d'une part, de soutenir des projets d'intérêt général ayant un caractère social et humanitaire en participant à la réduction de la précarité et de la pauvreté énergétiques dans le monde ; il s'agit de permettre à des populations défavorisées d'accéder à des services indispensables, grâce à l'accès à l'énergie, leur assurant un développement humain, social et économique.
- d'autre part, de soutenir la mise en valeur du patrimoine mondial à travers les projets de développement et de restauration de l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles concourant à la mise en valeur du patrimoine français.

Depuis sa création en 23 projets ont été ou sont soutenus par la Fondation d'entreprise Nexans dans plusieurs pays. La description de ces projets est exposée dans le rapport d'activité.

## 2. METHODES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux règles du Plan Comptable Général (règlement CRC n°99-03) en tenant compte des adaptations prévues par le règlement CRC n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes des Associations et Fondations.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis dans le respect des principes de prudence et conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'un exercice à l'autre et de l'indépendance des exercices.

Ils sont établis en euros et couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

**Les autres charges de gestion courantes** correspondent principalement aux financements accordés à des organismes d'intérêt général. Nos actions de solidarité ou de mécénat sont prises en compte dans les charges dès lors qu'un paiement est effectué ou une facture reçue.

Les projets et actions financés doivent être autorisés, au préalable, soit par le Comité de Sélection et d'Evaluation, soit par le Conseil d'Administration et sont fondés juridiquement sur des conventions de financement.

**Les produits d'exploitation**, sont principalement constitués des engagements des fondateurs comptabilisés au compte « Versement des Fondateurs », dans le cadre du programme pluriannuel prévu dans les statuts.

## NOTES SUR LE BILAN

### 3. DISPONIBILITES

Les disponibilités correspondent au solde du compte bancaire de la société.

### 4. CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

#### • Etat des créances et des dettes

Créances	:	néant	
Dettes	:	Dettes diverses	6 000 euros

#### • Etat des charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer : Rémunération du commissaire aux comptes : 6 000 euros

#### • Echéance des créances et dettes d'exploitation

Au 31 décembre 2014, toutes dettes d'exploitation inscrites au bilan sont à moins d'un an.

## NOTES SUR LE RESULTAT

### 5. RESULTAT D'EXPLOITATION

#### • Produits d'exploitation :

Versement des fondateurs dans le cadre du programme d'action pluri annuel : 300 000 euros

#### • Actions engagées :

Sur l'exercice, la Fondation d'entreprise s'est engagée à financer de nouveaux projets pour un montant de 241 900 euros.

Le total des subventions versées s'est élevé à 284 600 euros dont 114 600 euros au titres de conventions de mécénat conclues en 2013, et 170 000 euros au titre des projets soutenus sur l'exercice 2014, comme précisé dans le tableau ci-dessous (en euros):

Nom de l'association	Pays	Montant du financement accordé	Montant du mécénat versé en 2013	Montant du mécénat versé en 2014	Engagement restant à verser
<b>Projets soutenus en 2013</b>					
Château de Versailles (EPV)	France	32 000	32 000	-	-
Code Viet PHAP	Laos	18 500	-	13 000	5 500
Electriciens sans Frontières	Togo	20 000	15 000	-	5 000
Electriciens sans Frontières	Burkina Faso	15 000	10 000	5 000	-
Electriciens sans Frontières	Philippine	50 000	-	50 000	-
Electriciens sans Frontières	Cameroun	50 000	-	40 000	10 000
Energies pour le Monde	Madagascar	85 000	25 000	-	60 000
Enfants d'Asie	Laos	14 850	10 000	-	4 850
Lumière pour Tous	Burkina Faso	3 000	2 000	1 000	-
Migrations et développement	Maroc	16 600	12 000	4 600	-
Service Laïque de coopération au Développement	Cameroun	30 000	-	-	30 000
Ulisse	France	10 000	7 000	-	3 000
Un Enfant par la Main	Mali	6 000	5 000	1 000	-
		<b>350 950</b>	<b>118 000</b>	<b>114 600</b>	<b>118 350</b>
<b>Projets soutenus en 2014</b>					
Château de Versailles (EPV)	France	30 000	-	30 000	-
Humanisol	Inde	1 500	-	1 500	-
Green ID	Vietnam	15 000	-	10 000	5 000
France Développement TOGO Bénin	Togo/bénin	7 000	-	5 000	2 000
Ouverture au tiers Monde (OTM)	Madagascar	8 000	-	6 000	2 000
GERES	Mali	60 000	-	40 000	20 000
Foyer socio éducatif du lycée professionnel du Chablais	Madagascar	3 000	-	2 000	1 000
Fondation ANTENNA	Ouganda	12 000	-	8 000	4 000
IECD	Maroc	60 000	-	40 000	20 000
Lumière pour Tous	Burkina Faso	3 500	-	2 500	1 000
Electriciens sans Frontières	Congo	30 000	-	25 000	5 000
CODEGAZ	Burkina Faso	11 900	-	-	11 900
		<b>241 900</b>	<b>-</b>	<b>170 000</b>	<b>71 900</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>592 850</b>	<b>118 000</b>	<b>284 600</b>	<b>190 250</b>

## 6. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT :

- **Les autres charges externes**, sont constituées par les honoraires des commissaires aux comptes.
- Aucun élément, financier ou exceptionnel, n'a été constaté sur l'exercice.

## 7. MISE A DISPOSITION :

Quelques membres du personnel de Nexans France prestent ponctuellement des services gratuitement à la Fondation. Par ailleurs, les sociétés fondatrices peuvent mettre à la disposition de la Fondation des moyens matériels nécessaires à son fonctionnement.

## 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **Engagements reçus :**

### **Dotations restant à verser par les fondateurs :**

Conformément aux statuts les fondateurs se sont engagés à contribuer à un programme d'actions d'une durée de cinq ans d'un montant total de 1 500 000 euros, versé par cinquième.

Conformément aux dispositions légales les sommes que chaque fondateur s'engage à verser sont garanties par une caution bancaire.

Le calendrier des versements à recevoir se présente comme suit :

	2015	2016	2017	<b>Total</b>
Nexans France	200 000,00	200 000,00	200 000,00	<b>600 000,00</b>
Nexans SA	100 000,00	100 000,00	100 000,00	<b>300 000,00</b>
	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>900 000,00</b>

- **Engagements donnés**

Le montant total des engagements donnés dans le cadre des projets financés s'élève à 190 250 euros. Le détail de ces engagements est présenté en Note 5.

## 9. EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant